



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

A 86

Question écrite n° 5305

### Texte de la question

M. Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le passage de l'autoroute A 86 à Bobigny, en Seine-Saint-Denis. En effet, il se rejouit que le ministre ait décidé, à la demande de l'association bobygnienne pour la couverture totale de la A 86 et du groupe Bobigny Renouveau du conseil municipal, de couvrir totalement cette portion d'autoroute sur le territoire de la commune. Cependant, il lui demande s'il est dans ses intentions, comme le souhaitent les riverains, de supprimer l'échangeur Pierre-Semard, qui risque de poser de graves problèmes de sécurité s'il est effectuée, étant située face à un collège et à un gymnase qui doivent prochainement accueillir des centaines d'enfants.

### Texte de la réponse

L'échangeur Pierre-Semard, entre l'autoroute A 86 et la route départementale 40 à Bobigny, a été conçu pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants du quartier. En effet, il permettra aux usagers de la RD 40 de prendre à ce croisement l'A 86 vers l'ouest au lieu d'entrer sur l'autoroute par Drancy. Cet échangeur évitera donc la traversée en surface sur un kilomètre environ d'une zone fortement urbanisée ; il contribuera ainsi de façon significative à réduire les nuisances que subissent actuellement les riverains.

### Données clés

**Auteur :** [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5305

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, transports et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 août 1993, page 2689

**Réponse publiée le :** 8 novembre 1993, page 3933